

GUIDE DE COMPÉTITION



Challenge France BMX

Zone Interrégionale Nord-Est

11&12 avril 2026

Tavaux Bourgogne Franche-Comté



CHALLENGE FRANCE BMX NORD-EST

1ère manche - Tavaux Bourgogne Franche-Comté

COMPÉTITION

Engagements	3
Règlementation	4
Accueil des pilotes	5
Programme sportif & Récompenses	6

INFOS PRATIQUES

Accès / Plan	7
Plan du site	8&9
Infos grand public	10
Hébergements	11
Fiche de réservation – Espace tentes	12
Fiche de réservation - Camping	13
Contacts	14
Partenaires	15



GUIDE DE COMPÉTITION

Challenge France BMX Racing – Nord-Est
11 & 12 avril 2026 | Tavaux (Bourgogne Franche-Comté)

ENGAGEMENTS

PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur Internet à partir du site de la FFC suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :

<http://maj.ffc.fr/majepreuves/index.asp>

La clôture des engagements est fixée au jeudi 02 avril 2026 à 22h00.

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Les annulations avec remboursement seront acceptées uniquement jusqu'au **lundi 06 avril à 23h59**.

En cas de problème et pour toutes communications, veuillez contacter :

engagements.bmxracing@ffc.fr

MONTANT DES ENGAGEMENTS

- ▶ **25,00 € par pilote et par course**



RÈGLEMENTATION

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le Challenge France BMX est inscrit au calendrier FFC. La **règlementation de la Fédération Française de Cyclisme** y sera donc appliquée (cf. Titre VI BMX Racing et Note aux Clubs BMX RACING Saison 2026).

CLASSEMENTS

Le Challenge France BMX compte pour le CPP Challenge France. Conformément à la Note aux Clubs BMX Racing Saison 2026.

Un classement des clubs est réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. À la suite de ce classement les 5 premiers clubs de chaque zone sont qualifiés pour définir :

- ▶ Sur le TFBMX : le meilleur club formateur,
- ▶ Sur le Championnat de France / Challenge National : le meilleur club de France

DÉROULEMENT DES COURSES

Les courses se dérouleront en format « Last Chance » pour toutes les catégories dans lesquelles 13 pilotes ou plus ont été validés lors de la confirmation des partants. Pour la première manche la répartition sera aléatoire. La participation au 1^{er} Tour est obligatoire pour poursuivre la compétition.

À l'issue du 1^{er} Tour (Round 1) s'il y a de 13 à 16 pilotes seuls les 2 premiers sont qualifiés pour les phases finales, s'il y a 17 pilotes ou

plus, les 4 premiers sont qualifiés pour les phases qualifications de l'épreuve.

À l'issue de la Last Chance (Round 2) s'il y a de 13 à 16 pilotes seuls les 2 premiers sont qualifiés pour les phases finales, s'il y a 17 pilotes ou plus, les 2 premiers sont qualifiés pour les phases qualifications de l'épreuve.

Le pilote choisit sa place sur la grille selon son ordre sur la feuille de race.

Catégories de 4 à 8 Pilotes: 3 Manches

Catégories de 9 à 12 Pilotes:

3 Manches + Finale

(Titre VI BMX Racing Chapitre 1 § 6 6.2.041)

PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une plaque d'identification latérale non fournie qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

Voir réglementation sur les plaques latérales Titre VI BMX Racing § 6.2.009.

PANEL DES COMMISSAIRES

Président du Jury	Camille HUGOT
Adjoint PDJ	Paul DUCHENE
Adjoint Pré-Grille	Sébastien TRIoux
Adjoint Starter	Philippe GOSSARD
Adjoint Départ	Lysiane BION
Adjoint Arrivée	Philippe BUCAILLE
Administrateur	Sophie RABINE
Administrateur adj.	Didier GILLOT



INSCRIPTIONS

CONFIRMATIONS

Un point d'accueil sera à votre disposition sur le site

► Au chalet d'accueil à la piste

Il permettra de :

- **Confirmer les inscriptions**, remettre des pastilles d'essais. Elles seront identiques sur les 3 manches.
- **Recevoir les entraîneurs, arbitres et officiels** pour la remise de leur badge.
- **Recevoir les pilotes ou leur responsable** afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc...

HORAIRES D'OUVERTURE

- **Vendredi** : 17h00 à 21h00
- **Samedi** : 8h00 à 10h
- **Dimanche** : 7h00 à 9h00

En dehors de ces horaires, toute information sera à demander au point caisse à l'entrée principale.

CATÉGORIES

LISTE DES CATÉGORIES

Retrouvez ci-dessous la liste des catégories pour le Challenge France

CHALLENGE FRANCE	
20 POUCES	CRUISER – 24 POUCES
U9 Fille	Cruiser U15 Fille
U9 Garçon	Cruiser U15 Garçon
U11 Fille	Cruiser U17 Fille
U11 Garçon	Cruiser U17 Garçon
U13 Fille	Cruiser Femme 17/29
U13 Garçon	Cruiser Femme 30 +
U15 Fille	Cruiser Homme 17/24
U15 Garçon	Cruiser Homme 25/29
U17 Fille	Cruiser Homme 30/39
U17 Garçon	Cruiser Homme 40/44
Femme 17/24	Cruiser Homme 45 +
Femme 25 +	
Homme 17/24	
Homme 25/29	
Homme 30 +	

COMPÉTITIONS

DÉFINITION DES BLOCS

- ▶ **Bloc 1** : Cruisers
- ▶ **Bloc 2** : U9 F/G, U11 F/G
- ▶ **Bloc 3** : U13 F/G
- ▶ **Bloc 4** : U15 F/G, U17 F/G
- ▶ **Bloc 5** : Femme 17/24 et 25 +, Homme 17/24, 25/29 et 30 +

PROGRAMME SPORTIF

COURSES DU SAMEDI

SAMEDI 11 AVRIL 2026	
Matin (11h00)	
Essais	Blocs 1 & 2
LCQ et manches qualificatives	Blocs 1 & 2
Phases finales	Blocs 1 & 2
Récompenses	Blocs 1 & 2

COURSES DU DIMANCHE

DIMANCHE 12 AVRIL 2026	
Matin (09h00)	
Essais	Blocs 3, 4, & 5
LCQ et manches qualificatives	Blocs 3, 4, & 5
Après-midi	
Phases finales	Blocs 3, 4, & 5
Récompenses	Blocs 3, 4, & 5

** Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.*

RÉCOMPENSES

TROPHÉES

Les **trophées** seront remis aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités locales et FFC.

Les 8 premiers pilotes de chaque catégorie en 20 pouces et 24 pouces seront récompensés.

Les trophées des pilotes classés de 4 à 8 seront remis à l'arrivée de la finale. Les pilotes devront donc s'arrêter à l'arrivée de celle-ci pour la confirmation des résultats.

ACCÈS AU SITE

TRANSPORTS

EN VOITURE :

Depuis Paris : Prendre A6 jusqu'à Beaune puis A36 (>Besançon) puis A39 (>Grenoble). Sortir au péage A39 - N°6 de Dole- Choisey.

Depuis Dijon : Prendre A39 (>Grenoble). Sortir au péage A39 - N°6 de Dole - Choisey.

Depuis Besançon : Prendre A36 (>Paris) puis A39 (>Lyon). Sortir au péage A39 - N°6 de Dole - Choisey.

Sortie Autoroute A39 – N°6 Dole – Choisey ou quel que soit votre itinéraire :

Suivre la direction **Aéroport Dole - Jura**.

Passage recommandée par le rond-point de l'aéroport, pour suivre le fléchage mis en place jusqu'à la piste et être pris en charge par notre service de placeurs sur les parkings. (Depuis le rond-point 1,3 km – 2 min).

EN TRAIN :

Gare SNCF A Dole de Dijon ou Besançon (11 min en voiture)

LIEU DE L'ÉPREUVE

Piste BMX Tavaux ACDTR
Rue des Vernaux 39500 Tavaux

GPS : 47.047017657714, 5.408872961998

GRANDES VILLES LES PLUS PROCHES

- ▶ **Dole** : 10 km
- ▶ **Beaune** (Ouest) : 62 km
- ▶ **Dijon** (Nord) : 50 km
- ▶ **Besançon** (Est) : 60 km

PLAN D'ACCÈS



PLAN GENERAL

ACCÈS ET PLAN DE CIRCULATION

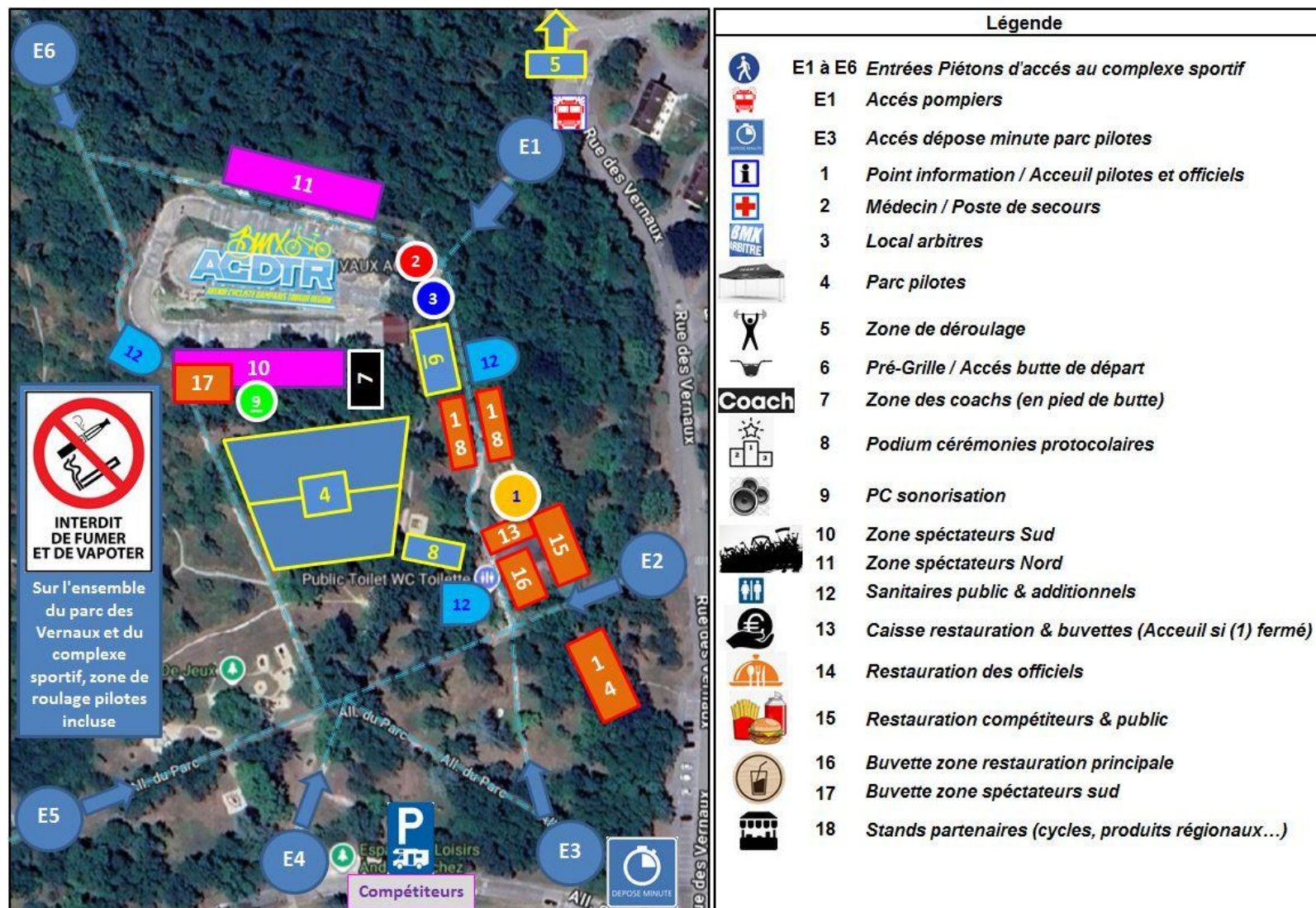


GUIDE DE COMPÉTITION

Challenge France BMX Racing – Nord-Est
11 & 12 avril 2026 | Tavaux (Bourgogne Franche-Comté)

PLAN DÉTAILLÉ

PLAN DU COMPLEXE SPORTIF



GUIDE DE COMPÉTITION

Challenge France BMX Racing – Nord-Est
11 & 12 avril 2026 | Tavaux (Bourgogne Franche-Comté)

PARKINGS

EMPLACEMENTS

Trois parkings sont situés à proximité de la piste :

- ▶ Parking officiel et organisateurs (inclus leur propre zone de camping-car)
- ▶ Parking pilotes et spectateurs
- ▶ Parking camping-cars pilotes

Un « dépose minute » permettra aux clubs de venir décharger le matériel commun avant d'être rediriger vers les parkings disponibles

CARAVANING

A l'attention des pilotes, une zone située à côté de la piste pourra recevoir les campings cars au tarif de 20€ l'emplacement. Ces emplacements ne comporteront ni point d'eau ni électricité. Nous vous demandons de respecter la propreté des lieux.

(Voir fiche de réservation ci-après).

ANIMATIONS

Vous trouverez autour de la piste des vendeurs de vélos, accessoires, etc, fromager ou produits locaux.

ACCÈS PUBLIC

SÉCURITÉ

La surveillance sera assurée par des bénévoles.

Aucun vélo ne sera accepté dans la zone réservée aux spectateurs.

Le club ne pourra pas être reconnu responsable des vols ou dégradations qui pourront être commis sur les parkings, la piste ou le camping. Une surveillance du site sera assurée par un vigile le soir.

Le site est dans le périmètre de la zone Parc & Jardins sans tabac par application du décret 2025-582 du 1^{er} juillet 2025. Il est demandé de respecter cette directive pour le respect des compétiteurs, du public et du parc boisé (risque d'incendie). Tout contrevenant pourra se voir sanctionner par les autorités compétentes.

RESTAURATION SUR PLACE

Un service de restauration et des buvettes seront tenus par les bénévoles du club qui feront le maximum pour vous satisfaire.

Le règlement par carte bancaire sera possible à la caisse centrale.

HÉBERGEMENTS

LISTE DES HÉBERGEMENTS

- ▶ **Hôtel IBIS Dole Sud Choisey ***** (5,6 km)
Espace commerciale de Choisey, 16 rue de Fournay , 39100 Choisey
03 84 82 18 00
- ▶ **IBIS Budget Dole Aéroport **** (4,6 km)
Espace commerciale de Choisey, chemin des Bauvrettes, 39100 Choisey
03 84 82 29 68
- ▶ **Hotel Best Western Dole ***** (11,9 km)
11 Rue Alexandre Vialatte, 39100 Dole
03 84 82 56 56
- ▶ **Hôtel Campanile Dole ***** (12,1 km)
12 Rue Joseph Marie Jacquard, 39100 Dole
03 84 82 05 39
- ▶ **Hôtel Le Chalet du Mont-Roland** (11, 7 km)
Le, Sur Mont Roland, 39100 Sampans
03 84 72 04 55

PROCÉDURE

Un espace équipe Clubs/Comités pour les tentes pilotes sera mis en place sur le parking à proximité immédiate de la piste.

L'emplacement sera soumis à réservation préalable au tarif de :

- ▶ **Comités Régionaux** (gratuit): 18m²
- ▶ **Clubs** (gratuit): 9m² au-delà payant
- ▶ **Autres** : 150€ le 18m²

Précision : les véhicules et remorques peuvent accéder au point de déchargement, à 200m du parc pilotes pour déposer et récupérer leur matériel. (Voir Plan d'ensemble). Ils devront stationner sur les parkings prévus.

Les réservations seront attribuées dans la limite des places disponibles dès que le règlement est confirmé.

Les horaires pour l'installation seront les suivants :

- ▶ **Vendredi** : 17h00 à 21h00
- ▶ **Samedi** : 7h30 à 13h00
- ▶ **Dimanche** : 7h30 à 9h30

La sortie pourra se faire en fin de journée de compétition.

FICHE DE RÉSERVATION (AVANT LE 1ER AVRIL)

CLUBS/COMITES/AUTRES

Structure :

☐ COMITE ☐ CLUB ☐ AUTRE :

Nom de la structure :

Coordonnées :

Nom : Prénom : E-mail :

Adresse :

Ville : Pays : Tel :

Je réserve (cocher une case) :

- ☐ COMITE 1 emplacement (18m²) = Gratuit
- ☐ CLUB 1 emplacement (9m²) = Gratuit ☐ emplacement supplémentaire (9m²) = 50€
- ☐ AUTRE 1 emplacement (18m²) = 150 €

Règlement : Par virement en envoyant par email la fiche de réservation et la preuve du virement à : paulineborsotti@gmail.com (mode de règlement à privilégier)

IBAN : FR76 1250 6390 3756 5223 5148 822

BIC : AGRIFRPP825

Ou par chèque bancaire joint à l'ordre de : **ACDTR section BMX**

Adresse postale : Mme Pauline BORSOTTI 12 rue des vergers de la Noue 25410 ROUTELLE

Lors de votre arrivée, vous rendre à la caisse pour connaître le numéro de votre emplacement.

PROCÉDURE

TARIFS

Une zone sera réservée aux caravanes et camping-car près de la piste et au prix forfaitaire de **20 € pour deux jours**.

Attention : ni raccordement électrique, ni point d'eau sur la zone.

Le camping en tente n'est pas autorisé.

Des sacs poubelles seront mis à votre disposition, ainsi qu'une benne de collecte.

Chaque emplacement sera **délimité** et **numéroté**. La réservation devra être effectuée **avant le 01 avril 2026** et prendra effet à réception du règlement.

ZONES COMMUNES

Les personnes qui souhaitent être **placées ensemble** doivent impérativement le signaler en le mentionnant sur le bulletin de réservation. Tous les bulletins et règlements doivent alors être retournés sous le même pli. Les réservations seront attribuées dans la limite des places disponibles.

En raison des risques d'incendie, aucun barbecue à flamme vive et feu de camp ne sera toléré.

Les eaux noires et grises ne pourront être vidangées sur place.

FICHE DE RÉSERVATION

ESPACE CARAVANING

Responsable :

Nom : _____ Prénom : _____ E-mail : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____ Pays : _____
 Tel : _____

Je réserve (cocher une case) :

- ☐ CAMPING-CAR emplacement(s) x 20 € = €
☐ CARAVANE emplacement(s) x 20 € = €

Règlement : Par virement (mode de règlement à privilégier) en envoyant par email la fiche de réservation et la preuve du virement à :

paulineborsotti@gmail.com

IBAN : FR76 1250 6390 3756 5223 5148 822

BIC : AGRIFRPP825

Ou par chèque bancaire joint à l'ordre de : **ACDTR section BMX**

Adresse postale : Mme Pauline BORSOTTI 12 rue des vergers de la Noue 25410 ROUTELLE

Lors de votre arrivée, vous rendre au point Accueil CAMPING-CAR pour connaître le numéro de votre emplacement.



CONTACTS

ORGANISATEURS

Responsable Section BMX et organisation

Blandine JUPILLE

Tel : 06 77 38 78 16

Email de contact : thierry.jupille@gmail.com

Président Club ACDTR

Pierre GUYOT

Tel : 06 73 98 68 44

Email de contact : pierre.guyot5@gmail.com

► **Site Web :** <https://bmx-acdtr.fr/>



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS Autres & logos





ADJOINT AU RESPONSABLE DES EPREUVES BMX RACING

Alexis FOUCAUD

a.foucaud@ffc.fr

06 86 78 18 65

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>